
Conférence du désarmement

12 août 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent cinquante et unième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 12 août 2009, à 10 h 5

Président: M^{me} Caroline Millar(Australie)

La Présidente (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1151^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Permettez-moi de souhaiter une très chaleureuse bienvenue à notre orateur d'aujourd'hui, M. Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères de la Chine. Nous connaissons tous l'importance que son pays attache aux travaux de la Conférence du désarmement. J'ai le grand plaisir et l'honneur d'inviter M. Yang à prendre la parole.

M. Yang Jiechi (Chine) (*parle en chinois*): Merci, Madame la Présidente. Monsieur le Secrétaire général, Mesdames et Messieurs les Représentants, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un grand plaisir de m'exprimer à la Conférence du désarmement. En tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, la Conférence a produit d'importants instruments juridiques dans le domaine de la limitation des armements et contribué à la paix et à la sécurité du monde. Grâce aux efforts concertés de toutes les parties, la Conférence a récemment adopté son programme de travail, et elle commencera prochainement ses travaux de fond sur les questions essentielles. Je tiens à saluer ce travail. Je pense que, grâce à votre diligence et à votre sagacité, la Conférence pourra aller de l'avant sur les divers fronts et produire de nouveaux résultats, répondant ainsi aux attentes de toutes les parties.

Madame la Présidente, la situation internationale en matière de sécurité est actuellement en pleine mutation, et ce depuis la fin de la guerre froide. Les pays sont de plus en plus interdépendants et leurs destinées sont plus étroitement liées que jamais. La paix et le développement demeurent le sujet de préoccupation principal de notre temps. Le multilatéralisme et l'idée d'une sécurité basée sur la coopération sont fermement enracinés dans les cœurs des peuples, et le dialogue et la coopération en matière de sécurité entre États se sont renforcés. Cette situation a offert d'importantes possibilités de progrès en matière de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération.

Cependant, dans le même temps, la communauté internationale doit faire face à des difficultés de plus en plus nombreuses en matière de sécurité. Le terrorisme gagne du terrain, les foyers de tension régionaux demeurent obstinément complexes, la situation sur le plan de la non-prolifération est toujours aussi sombre, et les conséquences sociales négatives de la crise financière internationale et de la récession économique font naître de nouvelles incertitudes. Le maintien de la stabilité stratégique internationale et la promotion de la paix et de la sécurité mondiales sont des tâches ardues et de longue haleine.

Madame la Présidente, la Chine est attachée à la paix, au développement et à la coopération internationale. Comme l'a déclaré le Président Hu Jintao, la Chine suit sans faillir la voie du développement pacifique et joue la carte gagnante de l'ouverture, et elle considère que les peuples de tous les pays doivent se serrer les coudes pour édifier un monde harmonieux caractérisé par une paix durable et une prospérité partagée. Le Gouvernement chinois attache une grande importance à la limitation des armements, au désarmement et à la non-prolifération, et il a fait les contributions voulues pour promouvoir l'action internationale menée dans ces domaines.

La Conférence du désarmement cristallise les efforts multilatéraux de limitation des armements et de désarmement. Elle a produit de nombreuses réalisations marquantes dans le passé, mais elle a aussi traversé une longue période de stagnation. Aujourd'hui, alors qu'elle s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son histoire, nous devons sérieusement tirer les leçons du passé et examiner les moyens de progresser de façon globale et durable sur le front de la limitation des armements et du désarmement. La Chine estime qu'à cette fin, nous devons en premier lieu adopter un nouveau concept en matière de sécurité, caractérisé par la confiance mutuelle, les avantages réciproques, l'égalité et la concertation, et travailler à la création d'un environnement de sécurité régional et international stable et harmonieux.

En deuxième lieu, nous devons promouvoir le multilatéralisme en laissant l'ONU et les autres mécanismes multilatéraux jouer pleinement leur rôle, tout en continuant à consolider et renforcer les régimes existants en matière de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération.

En troisième lieu, nous devons maintenir l'équilibre et la stabilité stratégiques sur le plan international, et parvenir à une sécurité pour tous fondée sur le respect mutuel et l'égale prise en compte des intérêts de sécurité légitimes de toutes les parties.

En quatrième lieu, nous devons intensifier le dialogue et la coopération, et œuvrer en faveur du règlement pacifique des différends internationaux.

Depuis l'apparition de l'arme nucléaire, l'humanité vit sous le spectre terrible et menaçant d'une guerre nucléaire. L'instauration d'un monde exempt de ces armes à travers leur interdiction complète et leur destruction totale est l'aspiration commune de tous les peuples épris de paix. C'est aussi un objectif en faveur duquel la Chine a toujours œuvré par d'inlassables efforts.

Dès le début des années 60, le Gouvernement chinois a fait une déclaration solennelle dans laquelle il a réclamé la convocation d'un sommet des dirigeants de la planète pour examiner la question de l'interdiction complète et de la destruction totale des armes nucléaires. En tant qu'État doté de l'arme nucléaire, la Chine n'a jamais éludé ses responsabilités dans le domaine du désarmement nucléaire. Les moyens nucléaires limités dont la Chine s'est dotée sont uniquement voués à des fins de légitime défense. Nous avons scrupuleusement respecté notre engagement à ne pas être les premiers à employer l'arme nucléaire en tous temps ou en aucune circonstance, et à n'employer ou ne menacer d'employer sous aucune condition ces armes contre des États qui n'en seraient pas dotés ou contre des zones exemptes d'armes nucléaires. En fait, nous sommes le seul État doté d'armes nucléaires à avoir pris un tel engagement, et notre politique à cet égard ne changera pas.

La Chine a toujours exercé la plus grande retenue dans le développement des armes nucléaires. Nous n'avons jamais déployé de telles armes dans d'autres pays. Nous n'avons jamais participé à aucune forme de course aux armements nucléaires, et nous ne le ferons jamais. Ceci constitue en soi notre contribution unique à la cause du désarmement nucléaire.

La Chine a été parmi les premiers pays à signer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE). Le Gouvernement chinois s'attache à promouvoir la ratification rapide du traité, et nous continuerons à déployer des efforts actifs à cette fin. Nous sommes prêts à travailler avec la communauté internationale pour promouvoir l'entrée en vigueur rapide du Traité.

La Chine appuie l'idée de l'ouverture dès que possible, à la Conférence, des négociations sur le traité sur les matières fissiles, et elle entend y prendre une part active.

La Chine s'oppose à la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs. Nous avons adhéré à tous les traités et mécanismes internationaux y relatifs, mis en place un système complet de lois et de règlements compatibles avec le régime juridique international applicable, et mis scrupuleusement en œuvre la résolution 1540 (2004) et les autres résolutions relatives à la non-prolifération du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous n'avons eu de cesse d'élargir le champ de nos mesures de contrôle à l'exportation et avons mené des échanges et une coopération aux niveaux multilatéral et bilatéral en matière de non-prolifération.

La Chine a toujours appelé de ses vœux le règlement pacifique du problème nucléaire de la péninsule coréenne et de la question nucléaire iranienne par le dialogue et la négociation, et a déployé des efforts inlassables pour atteindre cet objectif. Nous sommes prêts à travailler avec les autres parties concernées pour continuer de promouvoir activement la dénucléarisation de la péninsule coréenne et le règlement adéquat du problème nucléaire iranien, en vue de sauvegarder le régime international de non-prolifération et la paix et la stabilité régionales.

Madame la Présidente, des possibilités sans précédent s'offrent aujourd'hui en matière de désarmement nucléaire international. L'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires, de même que l'idée de créer un monde exempt de ces armes, sont devenues des objectifs largement partagés, et des initiatives de toutes sortes en faveur du désarmement nucléaire sont proposées. Nous nous en félicitons.

Nous croyons que, pour parvenir à l'interdiction complète et à la destruction totale des armes nucléaires en vue d'instaurer un monde exempt de ces armes, le processus de désarmement nucléaire doit être véritablement promu.

- Les États-Unis et la Russie, qui sont les deux plus gros détenteurs d'armes nucléaires, ont des responsabilités particulières et essentielles en matière de désarmement nucléaire. Les deux pays doivent opérer de nouvelles destructions drastiques de leurs arsenaux nucléaires afin de créer les conditions nécessaires à un désarmement nucléaire général et complet. Nous nous félicitons de la poursuite des négociations de désarmement nucléaire entre les deux pays et espérons qu'elles aboutiront à l'accord de fond attendu.
- Les États dotés d'armes nucléaires doivent réduire la place de ces armes dans leur sécurité nationale et s'engager dès que possible à renoncer à être les premiers à les utiliser. Dès 1994, la Chine a présenté un projet de traité sur le non-emploi mutuel de ces armes, et nous espérons que dans les nouvelles circonstances, les parties concernées pourront prendre en considération cette proposition sérieuse.
- Les États dotés d'armes nucléaires, qui ont renoncé à la possibilité de mettre au point de telles armes, ont le droit d'être débarrassés de cette menace. La communauté internationale doit négocier et conclure dès que possible un instrument juridique international sur des garanties de sécurité aux États non dotés d'armes nucléaires.
- La création de zones exemptes d'armes nucléaires revêt une signification positive pour la promotion du désarmement nucléaire et la prévention de la prolifération des armes nucléaires. Les États dotés de ces armes doivent aider les pays dans les régions concernées à créer des zones exemptes d'armes nucléaires ou d'armes de destruction massive et à remplir les obligations pertinentes.
- La communauté internationale doit œuvrer collectivement pour promouvoir l'entrée en vigueur rapide du TICE. La Conférence du désarmement doit progresser de façon équilibrée dans ses travaux de fond, et négocier et conclure le traité sur les matières fissiles dès que possible.
- La pratique consistant à chercher à obtenir des avantages stratégiques décisifs doit être abandonnée. Les pays ne doivent ni développer des systèmes de défense antimissile susceptibles de fragiliser la stabilité stratégique mondiale ni déployer des armes dans l'espace.
- À long terme, la communauté internationale devra également conclure une convention sur l'interdiction complète des armes nucléaires, dans le but de parvenir à terme à un désarmement nucléaire général et complet sous un contrôle international efficace.

Nous croyons que pour parvenir à l'interdiction complète et à la destruction totale des armes nucléaires en vue d'instaurer un monde exempt de ces armes, le risque de prolifération des armes nucléaires doit être éliminé.

- Il est important de renforcer l'universalité, l'autorité et l'efficacité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et d'assurer le strict respect de cet instrument.
- Il est important de renforcer davantage le rôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'agissant des garanties, et de promouvoir la mise en œuvre effective des Accords de garanties et du Protocole additionnel et l'adhésion universelle à ces mécanismes.
- Il est important de résoudre les problèmes de prolifération par des moyens politiques et diplomatiques et d'éradiquer les causes profondes de la prolifération des armes nucléaires.
- Il est important de renforcer la sécurité et la sûreté des installations et matières nucléaires, de combattre le terrorisme nucléaire, d'améliorer les régimes de contrôle des exportations nucléaires et de mettre en place une coopération internationale en la matière.
- Enfin, il est important de renoncer à toute pratique de «deux poids, deux mesures».

Nous pensons que pour parvenir à l'interdiction complète et à la destruction totale des armes nucléaires en vue d'instaurer un monde exempt d'armes nucléaires, l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et la coopération internationale en la matière doivent être encouragées.

- Le droit des États signataires du TNP d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques doit être pleinement respecté et appliqué, et il ne doit pas être entravé sous le prétexte de la non-prolifération.
- L'AIEA doit jouer un rôle plus important dans la promotion de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.
- Les pays doivent engager des consultations multilatérales et examiner avec intérêt les moyens appropriés de réduire les risques de prolifération, tout en favorisant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, y compris la possibilité de créer un mécanisme multilatéral d'approvisionnement en combustible nucléaire.

La Conférence d'examen du TNP, qui doit se tenir en mai prochain, est de la plus haute importance. Tous les États parties doivent saisir cette occasion pour promouvoir de manière globale et équilibrée les trois principaux objectifs que sont la non-prolifération nucléaire, le désarmement nucléaire et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, de sorte que la Conférence d'examen puisse atteindre des résultats concrets.

Madame la Présidente, l'espace est un bien commun de l'humanité entière, et le maintien de la sécurité dans l'espace et la garantie de l'utilisation pacifique de cet environnement servent les intérêts communs de tous les pays. L'espace est désormais sous la menace imminente d'une militarisation. Des mesures multilatérales crédibles et efficaces doivent être prises pour prévenir la militarisation de l'espace et une course aux armements dans cet environnement. L'importance stratégique de telles mesures est considérable, et elles sont la mission commune et la responsabilité collective de la communauté internationale. La Conférence doit jouer un rôle clef à cet égard.

En février de l'année dernière, la Chine et la Russie ont présenté conjointement à la Conférence un projet de traité visant à prévenir l'implantation d'armes dans l'espace et la menace ou l'emploi de la force contre des objets spatiaux. Nous espérons que la Conférence du désarmement commencera prochainement des discussions de fond sur ce projet de manière à contribuer à l'amélioration du système juridique régissant l'espace et à la préservation de sa sécurité.

Madame la Présidente, comme l'a dit Xun Zi, philosophe chinois de l'Antiquité: «Si tu n'accumules pas des petits pas, tu ne feras jamais 1 000 kilomètres; sans les petits ruisseaux, il n'y aurait ni rivière ni mer.». De même, pour faire progresser le processus international de limitation des armements, de désarmement et de non-prolifération, nous devrions commencer par des étapes concrètes et ne pas faiblir dans nos convictions face aux difficultés et aux revers. Je suis convaincu que grâce aux efforts concertés de tous les peuples épris de paix dans le monde, nous ferons des progrès constants dans la limitation des armements, le désarmement et la non-prolifération, contribuant ainsi comme il se doit à la construction d'un monde harmonieux placé sous le signe d'une paix durable et d'une prospérité commune.

Merci.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie chaleureusement le Ministre des affaires étrangères, M. Yang, de sa déclaration particulièrement encourageante sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires, et de sa présence à la Conférence du désarmement. Je caresse aussi l'espoir que nous pourrions en effet accumuler de petites étapes pour mener à bien notre tâche essentielle.

Je vais maintenant suspendre la séance pendant un court instant, le temps de raccompagner le Ministre des affaires étrangères.

La séance est suspendue à 10 h 25; elle est reprise à 10 h 30.

La Présidente (*parle en anglais*): La séance est reprise. Des délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade? Cela n'est semble-t-il pas le cas.

Nos travaux d'aujourd'hui sont donc terminés. Il n'y a pas d'autre séance plénière programmée à ce stade pour cette semaine, mais s'il apparaît que nous sommes en mesure de progresser vers une décision sur l'ordre du jour, j'inviterai le secrétariat à programmer une séance plénière.

La séance est levée à 10 h 35.